

Capacités et attendus E-candidat					
Mention	IETL			Capacités	Attendus
	Type	Niveau	Parcours		
Droit Social	FI	M2	Théorie et pratique du droit social (TPDS)	Places disponibles liées aux capacités d'accueil votées en M1	Etre titulaire d'un M1 en droit, de préférence en droit social, ou équivalent Maîtriser la technique juridique pour pouvoir développer une argumentation juridique originale. Montrer un intérêt autant pour la pratique que la théorie du droit Montrer un intérêt pour l'apprentissage de la recherche en droit
	FI	M2	Droit et relations sociales dans l'entreprise		Etre titulaire d'un M1 en droit, de préférence en droit social, ou équivalent Maîtriser la technique juridique pour pouvoir développer une argumentation juridique originale. Montrer un intérêt pour l'identification des enjeux de l'application du droit social dans les entreprises ou autres organismes de droit privé Montrer un intérêt pour le développement d'analyses et de propositions de solutions à des cas concrets.
	FI	M2	Mobilité internationale des travailleurs		Etre titulaire d'un M1 en droit, de préférence en droit social, ou équivalent Connaissances attendues : Montrer un intérêt pour les aspects de droit international Montrer un intérêt pour la mobilité des travailleurs Compétences attendues : Maîtriser la technique juridique et faire preuve d'analyse et de synthèse Avoir un bon niveau d'anglais
	Alternance	M2	Ingénierie de la protection sociale		Etre titulaire d'un M1 en droit, de préférence en droit social, ou équivalent Maîtriser la technique juridique et être capable de développer une argumentation juridique originale. Connaître l'environnement de la protection sociale dans son ensemble Etre capable d'appréhender, d'un point de vue contentieux ou non, les différentes questions soulevées par la prise en charge des risques sociaux Comprendre et intégrer les exigences d'une formation en alternance
Ergonomie	FI	M2	Travail et Transitions écologique et sociétale		Etre titulaires d'un M1 ou d'un diplôme de niveau équivalent en ergonomie OU Etre titulaires d'un M2 ou d'un diplôme de niveau au moins équivalent et avoir été clairement confronté durant l'exercice professionnel à des enjeux de travail rencontrés dans les systèmes de production ou dans les milieux de vie (milieu urbain par exemple). ET Avoir un projet professionnel en ergonomie.